

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES**  
**ÎLES-DE-LA-MADELEINE**



À une réunion ordinaire du Conseil des commissaires de la *Commission scolaire des Îles* du mardi 26 juin 2012 tenue à la bibliothèque de l'*École polyvalente des Îles* (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Francine CYR (CES* 8) Gabrielle LANDRY (CES 7) Micheline LAPIERRE (CES 11) Monica POIRIER (CES 2) Huguette REID (CES 10) <small>*CES = circonscription électorale scolaire</small>	Messieurs	Antoine BÉNARD (parent du secondaire) Fernand BÉNARD (CES 1) Jean CORMIER (parent du primaire) Jean-Yves LAPIERRE (CES 6) Gérard R. LEBLANC (CES 9) Jules RICHARD (CES 3)
----------	---	-----------	--

formant le quorum requis (6 commissaires parmi les 11 commissaires ayant droit de vote).

Étaient absents :

Madame	Isabelle CUMMINGS (CES 4)	Monsieur	Gilles VIGNEAULT (CES 5)
--------	---------------------------	----------	--------------------------

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente ainsi que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

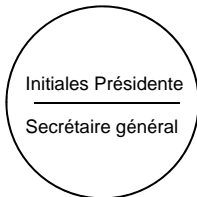
-Vingt-cinq (25) personnes du public assistent à la réunion.

**1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Jean-Yves Lapierre, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 mai 2012;
3. Période de questions-commentaires (15 minutes);
4. Sommet sur l'éducation;
5. Plan d'effectif 2012-2013 du personnel cadre;
6. Évaluation de la direction générale;
7. Abolitions de postes des services directs aux élèves;
8. Modification de l'annexe B de la Politique du transport scolaire;
9. Contrats de transport exclusif;
10. Acquisition d'équipements dans le cadre de la mesure L'École 2.0;
11. Appel d'offres public pour l'achat d'ordinateurs portables;
12. Octroi de contrat : réfection parement extérieur école Centrale;
13. Octroi de contrat : remplacement de portes;
14. Octroi de contrat : réfection de douches et toilettes au CAP;
15. Octroi de contrat : réfection d'une salle de toilettes à la Polyvalente;
16. Octroi de contrat : réfection de murs de pierre à la Polyvalente;
17. Correspondance;
18. Période de questions-commentaires (15 minutes);
19. Tenue d'un huis clos (cas d'élève);
20. Levée du huis clos;
21. Levée de la réunion.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-043)**



## **2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 mai 2012**

Il est proposé par monsieur Antoine Bénard, appuyé par madame Monica Poirier, que le procès-verbal de la réunion du 22 mai 2012 soit adopté, comme présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-044)**

## **3. Période de questions-commentaires**

Aucune question ni commentaire.

## **4. Sommet sur l'éducation**

Madame Brigitte Aucoin dresse un bilan de l'activité du Sommet sur l'éducation publique, tenu par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin dernier, à Québec, sous la coprésidence d'honneur de monsieur Paul-Gérin Lajoie et de madame Léa Clermont-Dion

Ce forum se voulait le point culminant d'une tournée menée par la FCSQ l'année dernière dans toutes les régions du Québec, incluant les Îles.

Madame Aucoin en profite également pour encourager les personnes présentes à appuyer la déclaration en faveur de l'éducation publique au Québec, laquelle est accessible au : <http://ww3.fcsq.qc.ca/declaration/index.php?>

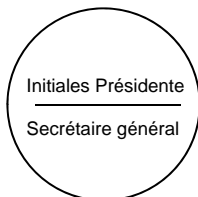
## **5. Plan d'effectif 2012-2013 du personnel cadre**

Il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par madame Huguette Reid, que le plan d'effectif du personnel cadre de la Commission scolaire soit adopté, comme présenté par la directrice générale, lequel plan prévoit notamment, pour l'année scolaire 2012-2013, les affectations suivantes dans les écoles :

1.-école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (20 %) :	madame Carole Aucoin;
1.-école Stella-Maris (80 %) :	madame Carole Aucoin;
	et soutien à la direction, à raison de un jour semaine, de madame Marie-Josée Noël, conseillère en ressources humaines;
2.-école Centrale (60 %) :	madame Colette Chiasson;
2.-école aux Iris (40 %) :	madame Colette Chiasson;
3.-école Saint-Pierre (100 %) :	madame Karen Renaud;
	et soutien à la direction, à raison de un jour semaine, de madame Marie-Josée Noël, conseillère en ressources humaines;
4. -École polyvalente des Îles :	
-Direction (100 %) :	madame Élise Vigneau;
5. -Direction adjointe (100 %) :	monsieur Joël Lapierre;
	et soutien à la direction, à raison de un jour semaine, de madame Marie-Josée Noël, conseillère en ressources humaines;
6. -Éducation des adultes FGA-FP (100 %) :	monsieur Guy Beaudet.

À noter que madame Martine Bourgeois, agente d'administration, occupera ses fonctions dans le cadre d'un poste régulier à temps partiel (80 %) au Centre administratif.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-045)**



## 6. Évaluation de la direction générale

Point reporté.

## 7. Abolitions de postes des services directs aux élèves

Il est proposé par monsieur Jean-Yves Lapierre, appuyé par madame Gabrielle Landry, que soient abolis, au 20 août 2012 et en prévision de la séance d'affectation des personnels des services directs aux élèves à tenir ce même jour, les postes suivants :

Nom	Emploi	École	h / sem.
CYR, Dalila	TES	Stella-Maris	26,00
CHEVARIE, Isabelle	TES	Polyvalente	21,00
LEBLANC, Chantale	TES	Iris	19,00
THORNE, Stéphanie	TES	Polyvalente	15,00
BOURGEOIS, Monica	TES	Stella-Maris	10,00
LAFRENIÈRE, Karine	TES	Polyvalente	5,50
LANGFORD, Johanne	TSG	Centrale	33,00
CHEVARIE, Liliane	ÉSG	Saint-Pierre	23,75
HUBERT, Carmen	ÉSC	Centrale	19,08
DERASPE, Michelle	ÉSG	Stella-Maris	18,25
POITRAS, Nathalie	ÉSG	Centrale	13,75
VIGNEAU, Françoise	ÉSG	Stella-Maris	12,48
LAPIERRE, Guylaine	ÉSG	Saint-Pierre	11,00
ARSENEAU, Marjolaine	ÉSG	Stella-Maris	8,25
ÉLOQUIN, Dorise	ÉSG	Stella-Maris	8,25
POIRIER, Rosanne	ÉSG	Stella-Maris	8,25
LONGUÉPÉE, Line	PÉH	Stella-Maris	25,63
DUMARESQ, Stéphanie	PÉH	NDSC	14,00
BOURGEOIS, M.-Andrée	PÉH	Polyvalente	13,24
LAPIERRE, Johanne	PÉH	Iris	8,00
HUBERT, Carmen	PÉH	Centrale	2,50
POITRAS, Nathalie	PÉH	Centrale	2,50

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-046)**

## 8. Modification de l'annexe B de la Politique du transport scolaire

Il est proposé par madame Monica Poirier, appuyée par madame Huguette Reid, que l'annexe B de la Politique du transport scolaire soit modifiée comme suit :

### 3. PAIEMENT ET PERCEPTION DU COÛT DU TRANSPORT DU MIDI

Le coût annuel du transport du midi est fixé à 120 \$. Ce montant est versé par les parents au secrétariat de chaque école dès la réception de la facture ou au plus tard 30 jours après réception de cette dernière.

Facturation pour les familles ayant plus d'un enfant :

2<sup>e</sup> enfant, un montant de 110 \$ sera facturé

3<sup>e</sup> enfant ou plus, un montant de 100 \$ sera facturé par enfant

#### 3.1 Règle d'application

Aucun crédit ne pourra être accordé pour une fréquentation non continue ou partielle du transport scolaire.

Après 30 jours de la date de la facturation, un premier avis écrit est envoyé aux parents pour leur rappeler qu'ils n'ont pas acquitté leur compte.



Après 60 jours, un deuxième avis écrit est expédié aux parents en leur mentionnant que le dossier sera transmis à la Commission scolaire et que le service de transport ne sera plus offert à leur(s) enfant(s), si non-paiement dans les trente jours du présent avis.

### 3.1.1. Système de contrôle pour les utilisateurs

Un système de contrôle sera mis en place afin de vérifier que les utilisateurs du service sont des élèves qui sont inscrits au transport du midi.

Dans un premier temps, le conducteur avisera l'école, qui elle avisera les parents.

Après un avertissement, un élève ne pourra pas utiliser le transport du midi si ses parents ne l'ont pas inscrit.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-047)**

### **9. Contrats de transport exclusif**

Il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par monsieur Fernand Bénard, que la Commission scolaire des Îles entérine les deux recommandations du Comité consultatif du transport scolaire, à savoir :

#### 1<sup>re</sup> recommandation

Dans le respect de l'article 15 qui stipule que « La commission ou l'établissement d'enseignement est autorisé, avant de procéder par soumissions publiques, à négocier de gré à gré un contrat avec un transporteur avec lequel il était lié par contrat l'année scolaire précédente pour du transport qui doit être effectué au moyen d'un autobus ou minibus », que vingt-et-un contrats soient octroyés pour les cinq prochaines années (débutant au 1<sup>er</sup> juillet 2012 et prenant fin le 30 juin 2017).

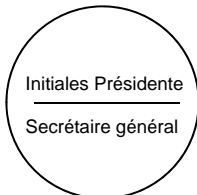
#### 2<sup>e</sup> recommandation

Autoriser madame Francine Cyr, présidente, et madame Brigitte Aucoin, directrice générale de la Commission scolaire des Îles, à signer les contrats de transport avec les entrepreneurs ci-dessous pour un grand total pour l'année 2012-2013 de 1 418 024,80 \$, plus taxes. Ce montant sera indexé pour les années subséquentes selon l'indice des prix à la consommation défini par le MELS à l'intérieur des règles budgétaires.

#### **Liste des transporteurs invités à signer les contrats de transport exclusif 2012-2017**

Bourque et fils transport inc.	4 autobus, 12 rangées, 72 passagers 1 minibus, 5 rangées, 30 passagers	323 750,37 \$
Autobus les Sillons inc.	5 autobus, 12 rangées, 72 passagers 1 minibus adapté pour fauteuils roulants	395 359,46 \$
P'tite-Baie transport inc.	2 autobus, 12 rangées, 72 passagers 1 minibus, 5 rangées, 30 passagers 1 minibus, 18 passagers, année 2002	271 563,88 \$
V.L. transport inc.	2 autobus, 12 rangées, 72 passagers 1 minibus, 5 rangées, 30 passagers	230 060,19 \$
Isaac Lapierre	1 autobus, 12 rangées, 72 passagers 1 minibus, 5 rangées, 30 passagers	127 627,03 \$
Stéphane Harvey	1 autobus, 12 rangées, 72 passagers	69 663,88 \$

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-048)**



#### **10. Acquisition d'équipements dans le cadre de la mesure L'École 2.0**

Attendu que la participation de la Commission scolaire des Îles au regroupement des achats du Centre des services partagés du Québec (CSPQ) est obligatoire pour commander les tableaux numériques interactifs et recevoir les allocations liées à la mesure 50680;

Attendu que le CSPQ procédera à un appel d'offres pour ces équipements en partenariat avec le CCSR;

Il est proposé par monsieur Jean Cormier, appuyé par monsieur Antoine Bénard, que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Îles accepte de participer au regroupement des achats du CSPQ et autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Îles les mandats d'achats et les bons de commande qui en découlent.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-049)**

#### **11. Appel d'offres public pour l'achat d'ordinateurs portables**

Considérant que la Commission scolaire des Îles désire amener les enseignants et les élèves à développer une plus grande utilisation des outils informatiques;

Considérant qu'il y a augmentation de l'utilisation des ordinateurs portables en classe depuis quelques années;

Considérant que, dans la majorité des écoles, le nombre d'ordinateurs portables par chariot est de 5 sur une capacité maximale de 15;

Considérant que les enseignants doivent, très fréquemment, réunir plus de deux chariots de portables dans leur classe afin de permettre aux élèves de travailler deux par ordinateur;

Il est proposé par madame Monica Poirier, appuyée par monsieur Jean Cormier, que la Commission scolaire des Îles dépose un appel d'offres public sur SEAO pour effectuer l'achat de 118 ordinateurs portables, ce qui permettra d'augmenter le nombre de portables à 15 par chariot.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-050)**

#### **12. Octroi de contrat : réfection parement extérieur école Centrale**

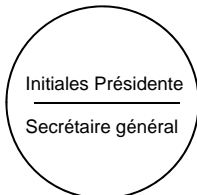
À la suite des soumissions reçues, et de l'avis de conformité émis par l'architecte, monsieur Michel Cyr, il est proposé par monsieur Antoine Bénard, appuyé par monsieur Gérard Leblanc, d'accorder à Constructions Renaud et Vigneau le contrat de réfection du parement extérieur à l'école Centrale au montant de 304 049,65 \$, taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-051)**

#### **13. Octroi de contrat : remplacement de portes**

À la suite des soumissions reçues, et de l'avis de conformité émis par l'architecte, monsieur Michel Cyr, il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Jean-Yves Lapierre, d'accorder à Les constructions des Îles inc. le contrat de remplacement de portes au montant de 161 512,28 \$, taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-052)**



**14. Octroi de contrat : réfection de douches et toilettes au CAP**

À la suite des soumissions reçues, et de l'avis de conformité émis par l'architecte, monsieur Olivier Bourgeois, il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par madame Gabrielle Landry, d'accorder à Les constructions des Îles inc. le contrat de réfection des douches et des toilettes du CAP au montant de 136 718 \$, taxes en sus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-053)**

**15. Octroi de contrat : réfection d'une salle de toilettes à la Polyvalente**

À la suite des soumissions reçues, et de l'avis de conformité émis par l'architecte, monsieur Olivier Bourgeois, il est proposé par monsieur Jean-Yves Lapierre, appuyé par monsieur Antoine Bénard, d'accorder à Les constructions des Îles inc. le contrat de réfection de la salle des toilettes des garçons (aile D), à la Polyvalente, au montant de 44 740 \$, taxes en sus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-054)**

**16. Octroi de contrat : réfection de murs de pierre à la Polyvalente**

À la suite des soumissions reçues, et de l'avis de conformité émis par l'architecte, monsieur Olivier Bourgeois, il est proposé par monsieur Fernand Bénard, appuyé par monsieur Gérard Leblanc, d'accorder à Les constructions des Îles inc. le contrat de réfection de murs de pierre à la Polyvalente au montant de 45 975 \$, taxes en sus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-055)**

**17. Correspondance**

- Lettre du commissaire, monsieur Gérard Leblanc, en lien avec le plan d'affectation des cadres.
- Lettre de démission, effective au 15 juillet 2012, de la commissaire madame Gabrielle Landry. Une motion de félicitations et de remerciements lui est adressée pour ses huit années à titre de commissaire représentante de la circonscription électorale scolaire numéro sept.
- Lettre de représentants du Village des sources.

**18. Période de questions-commentaires**

- Échanges en lien avec une demande d'hébergement de la part d'un groupe de jeunes à la Polyvalente (Chanter la vie – Village des sources).
- Madame Brigitte Aucoin, directrice générale, profite de cette dernière réunion avant la fin des classes pour remercier l'ensemble du personnel pour le travail accompli, quotidiennement, de façon directe ou indirecte, auprès des élèves.
- La prochaine réunion des commissaires est fixée au mardi 10 juillet 2012 à 19 h.

**19. Tenue d'un huis clos (cas d'élève)**

Il est proposé par madame Gabrielle Landry, appuyée par monsieur Jules Richard, de tenir un huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-056)**



**20. Levée du huis clos**

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Fernand Bénard, de reprendre la réunion publique et de mettre fin au huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-057)**

**21. Levée de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 21 h 10.

**ADOPTÉE (CC. 2012-058)**

\_\_\_\_\_  
Francine Cyr, présidente

\_\_\_\_\_  
Donald Chiasson, secrétaire général